

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Santé  
Filière Ergothérapie

1 **Intitulé du module** **Cadre légal, gestion et promotion de l'ergothérapie** **2015-2016**

<b>Code</b> S.ER.SO.3635.F.15	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS		
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**  
**Crédits ECTS \*** 7 ECTS **Langue(s)**  français

3 **Prérequis**  
 avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

**Compétences visées**

1. Connaître les bases légales et les priorités de la politique de santé régissant le système suisse de soins et de protection sociale ainsi que les principes de son pilotage et ses limites.
2. Savoir mener leur activité professionnelle dans le respect des bases légales, tout en évaluant l'efficacité et l'économicité ainsi que la qualité et l'adéquation des prestations fournies ou initiées.

Bb3 Communiquer efficacement - oralement, par écrit ou électroniquement - des informations relatives aux usagers, à ceux-ci, à leurs proches, à l'équipe, aux supérieurs et aux répondants des coûts.

Bb4 Saisir diverses occasions pour exposer publiquement, des connaissances propres à l'ergothérapie.

Db2 Documenter les prestations ergothérapeutiques dans une optique d'assurance qualité et s'engager dans le développement de la qualité.

Eb1 Identifier, chez l'individu et dans la société, les facteurs qui limitent ou favorisent la santé, la qualité de vie et l'accès au traitement.

Eb2 Saisir les occasions qui se présentent pour informer de manière adéquate l'équipe interprofessionnelle ainsi que l'opinion publique sur les missions de l'ergothérapie quant à l'occupation et à la participation sociale.

Gb2 Respecter les principes éthiques et déontologiques de la profession caractérisés par l'honnêteté, l'intégrité, la conscience professionnelle, l'empathie, le respect et l'altruisme.

**Buts**

Unité 1. Exercice de la profession

Comprendre les conditions générales d'exercice de la profession d'ergothérapeute en pratique dépendante et indépendante.

Comprendre le droit du travail, le droit de pratique et la responsabilité civile et pénale en situation professionnelle.

Connaître les conditions d'octroi des prestations d'ergothérapie.

Maîtriser les principes de base de la gestion administrative et financière d'un service.

Etre en mesure de communiquer adéquatement avec les assurances.

Connaître les principes des systèmes qualité et des démarches visant à promouvoir l'efficacité et l'efficience des institutions de soins.

Unité 2. Responsabilité, éthique et droit

Situer la responsabilité professionnelle de l'ergothérapeute dans un contexte marqué par des attentes contradictoires de la part de la société, de l'Etat, des usagers voire des milieux professionnels de la santé eux-mêmes.

Identifier et à approfondir quelques-uns des principaux enjeux éthiques et légaux que rencontrent les ergothérapeutes aujourd'hui.

Unité 3. Promotion de l'ergothérapie

Connaître et appliquer des moyens de promotion, de sa pratique et de la profession.

Domaine HES-SO Santé  
Filière Ergothérapie

## 5 Contenu et formes d'enseignement \*

**Unité 1. Exercice de la profession, 4 ECTS** (V. Beez, A. Capuzzi, B. Caubel, N. Chabloz, C. Ecuyer, E. Henny, G. Eberlé, D. Kalbfuss, N. Kühne, S. Lubrano, S. Meyer, J. Moncharmont)  
**Unité 2. Ethique et responsabilité, 2 ECTS** (C. Bovay)  
**Unité 3. Promotion de la pratique et de la profession 1 ECTS** (A. Bürki, N. Kühne)

### Modalités pédagogiques générales

Cours magistraux, ateliers, lectures, discussions

#### Unité 1. Exercice de la profession

58 périodes  
 Lois et circulaires, remboursement des mesures, relations avec les assurances, rédaction de rapports. 12 périodes.  
 Responsabilité civile et pénale. 8 périodes.  
 Gestion et financement des moyens auxiliaires, relations avec les fournisseurs et les assurances. 12 périodes.  
 Concepts de base des systèmes qualité et cercles de qualité. 6 périodes.  
 Itinéraires cliniques. 4 périodes.  
 Statut professionnel et conditions de travail, travail à l'étranger, reconnaissance des titres et formation continue. 12 périodes.  
 CV et entretien d'engagement. 2 périodes.

#### Unité 2. Ethique et responsabilité

32 périodes.  
 Modernité et éthique  
 La responsabilité  
 Déontologie et éthique  
 Méthodologie  
 Bioéthique

#### Unité 3. Promotion de l'ergothérapie

16 périodes.  
 Présentation de l'Association Suisse des Ergothérapeutes  
 Les techniques de créativité au service de l'innovation  
 Stratégies de marketing et publics cibles

## 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

### Buts de l'évaluation

Vérifier l'acquisition des connaissances dispensées durant les cours et la capacité de les mobiliser dans une situation spécifique.

### Forme de l'évaluation

Unité 1. Présentation à la classe, par groupe de trois. Des vignettes préparées par les divers enseignant-e-s du cours sont soumises aux étudiant-e-s en début de module. Les étudiant-e-s par groupes de trois se répartissent les vignettes. Les étudiant-e-s développent une présentation avec un support visuel (type powerpoint) sur la base des questions posées dans les vignettes. Au cours de la même journée, en semaine 17, chaque groupe présente son travail durant 20 min (15 min de présentation, 5 minutes de questions) devant l'ensemble de la classe et devant les enseignant-e-s.

Unité 2. Présentation orale, au fil du cours et par groupe de quatre étudiant-e-s, d'une situation éthique et animation d'un débat avec l'ensemble de la classe pour l'unité.

Unité 3. Production par groupes de quatre étudiant-e-s d'un dispositif de promotion (flyer, etc.) présentant un service ou une entreprise d'ergothérapie. Présentation orale de ce dispositif à la fin du cours.

## 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

## 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

### Autres modalités de remédiation

En première session, toute note inférieure à E au module (4) entraîne un Fx et une remédiation. Seule-s la ou les unité-s de cours ayant entraîné l'échec est ou sont remédiée-s. La note finale après remédiation est la moyenne, au 1/2 point, de la ou des unité-s remédiée-s (notée-s au 1/4 de point), le cas échéant la combinaison de la note de la ou des unité-s remédiée-s avec la note de la ou des unité-s réussie-s en 1ère session. Des dossiers complétant les travaux présentés oralement sont remis au responsable de l'unité en semaine 37 : N. Kühne (Unités 1 et 3), C. Bovay (Unité 2). En remédiation, toute note inférieure à (4) entraîne un F et la répétition du module. Lorsque le module est répété, une note inférieure à 4 en première session entraîne un F, l'échec du module répété et l'arrêt de la formation.

## 8 Remarques

## 9 Bibliographie

## 10 Enseignant-e-s

Beez Véronique  
 Bovay Claude  
 Bürki André  
 Capuzzi Amicella  
 Caubel Bruce  
 Chabloz Nicolas  
 Eberlé Grégoire  
 Ecuyer Catherine  
 Henny Schoechli Elisabeth  
 Kalbfuss Didier  
 Kühne Nicolas  
 Lubrano di Ricco Sophie  
 Meyer Sylvie  
 Moncharmont Julien

